

La Loi du Silence



La première loi de toute initiation véritable est la loi du silence.

Les prêtres Egyptiens avaient créé le symbole du Dieu Harpocrate qui était tout yeux et tout oreilles, mais dont la bouche était close, pour montrer que dans les choses que l'on peut voir et entendre, il en est peu qu'il faille divulger. Plus tard, Apulée dira : « Aucun danger ne pourra jamais me contraindre à dévoiler aux profanes les choses qui m'ont été confiées sous le sceau du secret ». Et l'enseignement ésotérique des mystères d'Isis, des mystères d'Eleusis et de tous les mystères, même celui de la foi chrétienne des premiers siècles, était donné loin des profanes, sous le sceau du secret.

Comment faut-il comprendre cette loi du silence ? Répondre au besoin que recèle tout esprit humain superficiel, soucieux de se donner à ses propres yeux une importance qu'il n'a pas ? Non - Les Sociétés Initiatiques ont été attaquées à ce sujet bien injustement ; le silence qu'elles imposent à leurs membres est l'arme dont on se sert pour les attaquer et essayer de les traverser.

Les mystères de la maçonnerie par exemple sont ouverts à tout homme de bonne volonté. Ils ne cachent rien de redoutable d'immoral ni de subversif, et pourtant la maçonnerie recommande le silence à ses adeptes, Pourquoi ? C'est que l'enseignement qu'elle donne ne doit pas être jeté en pâture aux inutiles et aux esprits sans profondeur. Ne jetez pas les perles aux porceaux disait le Christ il y a deux mille ans.

L'enseignement initiatique n'est pas de ceux qui se dévoilent

pent et s'accroissent dans les papotages mondains, dans les conversations ridicules des « cafés du Commerce », dans le tumulte aussi vain que morbide des réunions publiques. L'enseignement initiatique se donne et se reçoit dans le silence de l'âme ; il jette ses assises dans la méditation solitaire. C'est dans les replis les plus secrets de l'esprit qu'il s'élève comme une colonne dont le fronton se perd dans la lumière.

Ce n'est point en gesticulant, on affichant bruyamment des principes que l'on arrive à un résultat ; c'est en méditant dans le silence, loin des regards indiscrets. Toute idée divulguée devient la proie de la foule profane et ignorante autant qu'irrespectueuse qui la triture et la torture à sa façon, pour en faire un monstre aussi terrible qu'inesthétique.

Voilà une des raisons de la loi du Silence.

Il y en a d'autres, mais celle-là est primordiale.

C. CHEVILLON.